

CAS DE ROUGEOLE À MONTRÉAL

7 avril 2019

Le 5 avril, un cas de rougeole a été déclaré à la Direction régionale de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. L'infection a probablement été acquise lors d'un voyage dans les Caraïbes. La personne est un employé du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) qui était considérée protégée contre la rougeole. La présentation clinique était atypique, ce qui suggère qu'elle avait probablement une immunité partielle et une contagiosité réduite. Sa période de contagiosité s'étend du 23 au 31 mars. Durant cette période, elle a fréquenté le site Glen du CUSM les 23, 24, 25, 26 et 27 mars, mais elle n'aurait fréquenté aucun autre lieu public. Un processus rigoureux d'identification de tous les contacts potentiels est en cours au CUSM. **Il demeure possible que d'autres personnes, non adéquatement vaccinées, manifestent des signes et symptômes compatibles avec la rougeole d'ici le 21 avril.** L'incubation de la maladie est de 7 à 14 jours (exceptionnellement jusqu'à 21 jours) entre le moment du contact et le début des symptômes. La période de contagiosité débute 4 jours avant et se poursuit jusqu'à 4 jours après l'apparition de l'éruption cutanée. Rappelons que plusieurs pays sont endémiques pour la rougeole.

Nous demandons aux médecins de nous **signaler tout cas suspect de rougeole**, sans attendre les résultats de laboratoire, pour permettre la recherche de contacts et l'administration d'une prophylaxie aux personnes à risque de complications.

RECOMMANDATIONS :

1. Être vigilant lors de la prise de rendez-vous, à l'accueil et au triage

- Identifier si un usager présente fièvre, toux et éruption cutanée maculopapulaire généralisée et vérifier l'histoire de voyage en pays endémique pour la rougeole.

2. Appliquer les mesures de prévention et contrôle des infections

- Faire porter un masque chirurgical à l'usager;
- Isoler l'usager en salle d'examen fermée ou à pression négative;
- Porter un masque N95, si vous êtes un professionnel soignant;
- Établir, au besoin, la liste des personnes dans la salle d'attente.

3. Effectuer les tests de laboratoire appropriés en fonction de la date de l'évaluation médicale

Profiter de chaque occasion pour mettre à jour le statut vaccinal de toute personne.

L'efficacité du vaccin contre la rougeole est de 85 à 95 % après la 1^{re} dose et de plus de 95 % après la 2^e dose.

Isolement du virus	<ul style="list-style-type: none">• ≤ 4 jours après le début de l'éruption : PCR et culture de la rougeole à partir d'un écouvillon nasopharyngé pour confirmation et génotypage ou <ul style="list-style-type: none">• ≤ 7 jours après le début de l'éruption : PCR et culture de la rougeole à partir d'un échantillon d'urine
Sérologie	<ul style="list-style-type: none">• ≥ 3 jours et < 28 jours après le début de l'éruption : sérologie IgM (inclure parvovirus B19 et rubéole pour le diagnostic différentiel)• ≤ 7 jours après le début de l'éruption : IgG 1^{er} sérum, puis 2^e sérum 1 à 3 semaines après le 1^{er} prélèvement

4. Déclarer rapidement tout cas confirmé ou suspect de rougeole

- À la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, en joignant le professionnel de garde au 514 528-2400.
- Au service de prévention et de contrôle des infections de votre établissement.

Pour plus de renseignements, consulter :

- Aide au diagnostic, confirmation par laboratoire, identification des personnes à risque de complications (annexe ci-jointe)
- Fiche technique pour la gestion des cas et contacts : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-06W.pdf>